

nous lui soumettons pour le gouvernement futur de l'Amérique Britannique du Nord. (Applaudissements.) Tout a semblé favoriser ce projet, et tout paraît démontrer que l'époque actuelle est celle qui doit voir s'accomplir cette union grandiose de tous les sujets de Sa Majesté dans l'Amérique Britannique du Nord, si jamais elle doit avoir lieu. (Écoutez ! écoutez !) Lors de la formation de la présente administration, on crut que les difficultés qui empêchaient l'union de toutes les provinces étaient très-grandes, et elles parurent, même à plusieurs, insurmontables. C'est pourquoi le gouvernement était décidé, dans le cas où il ne pourrait effectuer cette union, de faire sortir le pays de la crise sans fin où l'avaient plongé les luttes du Haut et du Bas-Canada, au moyen d'une modification de l'union actuelle des deux provinces en une union fédérale. La plupart d'entre nous, cependant, et je pourrais dire tous, pensèrent qu'il valait bien mieux étendre cette union à toutes les provinces, et s'accordèrent à croire ce projet supérieur, du moment qu'il serait réalisable, à celui de la fédération du Haut et du Bas-Canada seul. Un concours heureux de circonstances nous permit d'en faire, aux seurs colonies, la proposition avec espoir de succès. Presque dans le même temps, en effet, les provinces maritimes ayant manifesté le désir de s'unir entre elles et exprimé la nécessité de se donner plus de force par une union plus étroite, tinrent, dans l'Île du Prince Édouard, une convention composée de délégués de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince Édouard, nommés par les gouvernements respectifs de chacune de ces colonies, pour s'entendre sur un projet d'union quelconque. Personne ne savait encore si cette union devait être législative ou fédérale, mais ce que tous voulaient, c'était d'arriver à une mesure qui aurait l'effet de ne faire qu'un seul peuple de trois peuples différents. Ayant appris ces faits et sachant que si nous laissions échapper cette circonstance dans laquelle ces provinces, brisant leur organisation politique actuelle et se préparant à en inaugurer une nouvelle, une pareille occasion ne se présenterait plus, nous en profitâmes pour leur demander si elles consentiraient à recevoir, à Charlottetown, une députation du Canada qui leur exposerait les avantages d'une union plus étendue opérée par l'association de toutes les colonies anglaises de l'Amérique du Nord en un seul gouverne-

ment soumis à un même souverain. Elles consentirent sans difficulté à nous recevoir et à nous entendre, et nous accueillirent avec une grande cordialité, en nous exprimant le désir d'apprendre quelles étaient nos idées sur la question. Nous fîmes part aux délégués de nos vues assez longuement et pûmes tellement les satisfaire par les raisons que nous apportâmes à leur appui, et si bien les convaincre des avantages d'une union générale sur une union particulière qu'ils mirent de suite de côté leur propre projet et se rallièrent à l'idée de former une grande nation et un gouvernement fort. (Applaudissements.) Nous revînmes à Québec pleins de courage et d'espoir de cet arrangement quoiqu'il manquât de la sanction officielle, et c'est alors que le gouvernement du Canada invita ceux de toutes les seurs provinces à se faire représenter à une convention qui devait être tenue à Québec, dans le but d'étudier la question, en leur nom et avec leur sanction. Notre invitation fut agréée, et le 10 octobre, jour de l'ouverture de la convention, sous l'influence des discussions approfondies et libres qui avaient eu lieu à Charlottetown, la première des résolutions, maintenant devant cette chambre, fut votée à l'unanimité et au milieu des acclamations. Il ne vint pas même à l'esprit de personne que cette proposition ne dût pas recevoir et ne reçût pas la sanction de chacun des gouvernements et de chacune des colonies. Voici cette proposition, savoir :— "Une union fédérale sous la couronne de la Grande-Bretagne aurait l'effet de sauvegarder les intérêts les plus chers et d'accroître la prospérité de l'Amérique Britannique du Nord, pourvu qu'elle puisse s'effectuer à des conditions équitables pour les diverses provinces." Il parut à tous les hommes d'état qui composaient la convention, — car les provinces maritimes comptent des hommes politiques très-distingués, des hommes qui feraient honneur à n'importe quel gouvernement et à n'importe quelle législature de pays libres, — il leur parut, dis-je, évident que les intérêts les plus essentiels, et du présent et de l'avenir de l'Amérique Britannique du Nord, ne pourraient être mieux sauvegardés que par une union fédérale sous la couronne de la Grande-Bretagne. En effet, il doit sembler au peuple de ce pays, que si nous voulons tous devenir une grande nation, si nous voulons former une grande nationalité, — quelque malsonnant qu'ait pu paraître ce mot aux